

Trois sénateurs à Mayotte parlent octroi de mer et visa Balladur

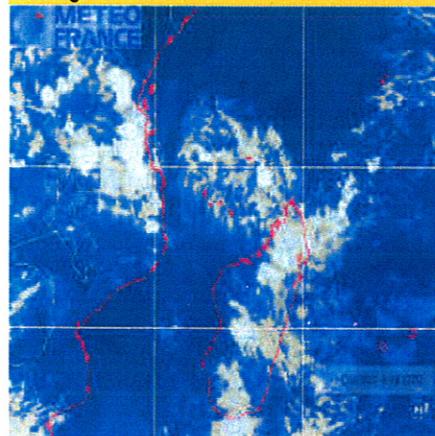
C'est certain, les trois sénateurs qui ont jalonné, et le mot n'est pas trop fort, l'île depuis le 11 mars ont un look déjà vu dans les plaines de Bethléem il y a 2 000 ans, et il se pourrait bien que ces rois mages des temps modernes apportent quelques présents à Mayotte. Interview autour de thèmes sur l'immigration régionale et la levée du visa Balladur, sur l'octroi de mer, le vote des étrangers ou la nécessité d'un Centre pour apprentis.



Le proverbe africain du jour

*Le feu qui te brûlera,
c'est celui auquel tu te chauffes.*

Image satellite



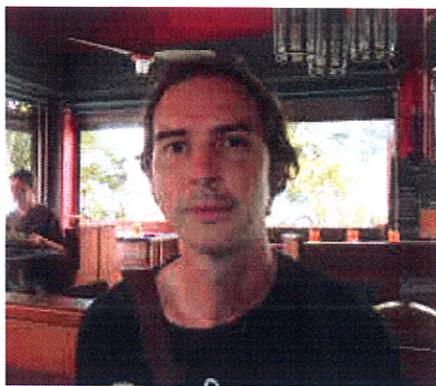
Radio et Télévision d'Anjouan en tout numérique d'ici octobre

Dans le cadre du renforcement des capacités techniques et professionnelles de la radio et télévision d'Anjouan (RTN), un expert de la société B. BEAM Belgique a effectué un audit technique sur site du 1er au 8 mars. Cette expertise dirigée par Alain Martin a évalué les moyens techniques modernes adaptés. Il a proposé à la fin de sa mission, une offre financière en équipement et en formation au bénéfice de RTN.



Affaire Michel Rhin : le ministère fait connaître ses arguments

Le recours de Michel Rhin contre la décision de non renouvellement du Ministère de l'Éducation Nationale est renvoyé par la faute d'une organisation tardive de la défense du ministère qui a donné ses raisons très tard mercredi soir.



Accord maritime entre Maurice et les Seychelles

C'est une première au niveau mondial. Deux pays, Maurice et les Seychelles, viennent de signer un accord de gestion partagée du plateau continental des Mascareignes au-delà des limites de la ZEE (zone économique exclusive) des deux pays.

Les moteurs ont la vie dure

Sur l'île de Zanzibar, il est devenu risqué de remplir son réservoir en raison de l'essence frelatée vendue par les stations services.

Trois sénateurs à Mayotte parlent octroi de mer et visa Balladur

Annette Lafond

C'est certain, les trois sénateurs qui ont jalonné, et le mot n'est pas trop fort, l'île depuis le 11 mars ont un look déjà vu dans les plaines de Bethléem il y a 2 000 ans, et il se pourrait bien que ces rois mages des temps modernes apportent quelques présents à Mayotte. Interview autour de thèmes sur l'immigration régionale et la levée du visa Balladur, sur l'octroi de mer, le vote des étrangers ou la nécessité d'un



La formation professionnelle, l'immigration et le développement endogène: les trois mamelles du développement de Mayotte pour les trois sénateurs

Jean-Pierre Sueur, président de la commission des lois au Sénat et sénateur PS du Loiret, Felix Desplan, sénateur PS de Guadeloupe et rapporteur du budget, et Christian Cointat, sénateur UMP des français établis hors de France, secrétaire de la commission des lois, et rapporteur pour la collecte du budget des collectivités Outre-mer ont répondu à l'appel d'urgence que leur a lancé pendant les grèves un de nos deux sénateurs, Thani Mohamed, leur signifiant qu'il se passait des choses graves alors à Mayotte. Ils ont attendus la fin des travaux du Sénat, pour venir avant la période de réserve électorale qui les auraient empêché d'entendre les fonctionnaires de l'île.

En dehors de l'appel à l'aide de notre dynamique sénateur, qu'est ce qui vous a poussé à vous déplacer à Mayotte ?

Jean-Pierre Sueur, « sous le contrôle de mes collègues » : Nous ne connaissons Thani Mohamed que depuis le mois d'octobre, mais c'est un collègue actif qui sait interpeler les ministres à propos de Mayotte, et qui nous a sensibilisé lors des manifestations de 44 jours. Nous sommes fiers que Mayotte soit le 101ème département français, et émus de ce choix massif des Mahorais. Nous en avons été confortés par la sympathie avec laquelle nous avons été accueilli. Car nous avons rencontré une cinquantaine de personnes, du corps préfectoral au Conseil général, en passant par les syndicats, les douanes, les

services fiscaux, le vice-rectorat, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les associations Cimade, Secours catholique, Médecins du Monde, Solidarité Mayotte, Tama, Croix rouge, Réseau éducation sans frontière, le Centre de rétention administratif, la prison, le commandant de la Police aux Frontières, le procureur et la présidente du Tribunal de grande instance, 15 cadis ainsi que le Grand cadî, l'association des maires ainsi que le maire de Mamoudzou et également sénateur etc.

Et vos constats ?

Le mot qui est revenu dans la bouche de tous : rattrapage. Nous allons porter ce message, tant pour les écoles car il faut créer des centaines de classes, que pour les locaux inadaptés du tribunal, ou que pour la jeunesse pour laquelle il faut absolument créer des emplois, de la formation professionnelle, de l'apprentissage. Il est inadmissible que cette île où les jeunes représentent plus de la moitié de la population, n'ait aucun Centre d'apprentis ! Le développement viendra des forces vives de Mayotte.

Au sujet de l'immigration, le coût de 50 M d'euros par an serait mieux investi dans le développement régional, mais il faut pour cela un accord avec les Comores et un travail diplomatique.

Ne pensez-vous pas qu'un investissement massif dans les Iles voisines des Comores comme le font les chinois dépasserait toute tension politique ?

Christian Cointat : Il faudrait alors le faire pour la Guadeloupe, la Martinique et cette manne risquerait d'être détournée sans profiter aux Comoriens. Il faut l'accompagner de moyens humains sur place. Mais sans parler de ressorts démesurés, il faut mieux réguler les accès en simplifiant la circulation des Comores, d'où les trois quart des personnes déjà refoulées reviennent, en levant notamment le visa Balladur, ce qui permettrait de réinvestir les 50 millions d'euros dans une coopération régionale qui permettra de gommer l'écart de niveau de vie entre Mayotte et les autres îles.

Jean-Pierre Sueur : et sans parler des morts lors de traversées, ou des jeunes que nous avons vus dans le Centre de rétention et pour lesquels on se demande ce qu'ils ont fait au ciel pour être là ! Pour trouver une solution, nous allons rencontrer l'ambassadeur de France aux Comores, et l'ambassadeur de France pour l'Océan Indien.



Investir dans la coopération les 50 M d'euros de la lutte contre l'immigration clandestine

Vos locuteurs ont du vous parler de la montée de la délinquance des jeunes ?

Oui et nous avons constaté que les moyens en famille d'accueil, en centre éducatif, en foyers sont insuffisants. Et nous savons qu'il s'agit là de la compétence du Conseil

général. C'est pourquoi il ne faut pas manquer le virage vers 2014 pour donner aux collectivités les moyens de réussir : appliquer l'octroi de mer permettra de créer des ressources vers les communes qui ne reçoivent plus de Fonds intercommunal de péréquation du Conseil général et se battre pour remplir toutes les conditions pour accéder au statut de région Ultrapériphérique. La fiscalité locale qui s'appliquera en 2014 apportera de plus les impôts fonciers sur le bâti et le non bâti et la taxe d'habitation, mais ce sera des ressources plus longues à faire entrer que l'octroi de mer.

Felix Desplan : En dehors de cela, les communes doivent se responsabiliser.

Et la « cherté » de la vie...

Jean-Pierre Sueur : L'organisme de contrôle des prix doit avoir plus de moyens, ils ne sont que quatre. De plus, il faut arrêter les systèmes para monopolistiques comme en métropole, nous avons 5 enseignes d'hypermarché, mais la même centrale d'achat... Il faut faire appel au marché local et régional et arrêter de tout importer depuis l'Europe. Des filières comme la biologie doivent pouvoir être développées grâce au Centre Universitaire qui permettrait de développer entre autre la ressource halieutique, et monter une flotte de thoniers. L'effort doit porter sur les Petites et moyennes entreprises, sur l'artisanat, sur le développement de l'agriculture et surtout sur le tourisme qui doit être multiplié par cent avec la création de villages de vacances. Nous avons là la voie du développement. Nous n'en sortirons pas par des plaintes ou des visions négatives. L'avenir de Mayotte dépend des mahorais, avec les moyens que nous pouvons apporter. Il sera impossible avec ces apports que le Conseil général n'exerce pas sa vocation sociale.

Pourquoi le Sénat a-t-il adopté majoritairement en décembre la

proposition de loi sur le vote des étrangers aux élections locales ?

Jean-Pierre Sueur : je vais vous répondre franchement. J'étais un jeune député en 1981, lorsque François Mitterrand a inscrit cette proposition sur le droit de vote des étrangers, présents depuis 5 ans sur le territoire. Je connaissais à l'époque une famille turque dont seuls les enfants pouvaient voter.

Pourquoi les parents n'ont-ils pas demandé à obtenir une double nationalité ?

Lors de la révolution française, on était citoyen par le droit du sol, et appelé à voter par sa présence sur le territoire. Nous pensons que du moment que les étrangers européens en France ont le droit de voter, il est normal que tout étranger présent depuis un moment puisse participer à la démocratie locale. Pendant 30 ans, la proposition de Mitterrand n'a pas été votée parce que le Sénat était de droite. Maintenant que la majorité est passée à gauche, nous l'avons voté par loyauté. Mais, avec la même franchise, je vous dis que je défendrai un amendement pour que cela ne s'applique pas à Mayotte ni à la Guyane, deux départements où il y a 50% d'étrangers.

Si on suit votre raisonnement de participation à la démocratie, il n'y a pas de raisons !

Si, car cette loi ne peut s'appliquer tant que les Comores ont des prétentions territoriales sur Mayotte. De plus, cela susciterait trop de réprobation ici.

Un compte rendu sera publié en juin et remis à l'équipe gouvernementale alors en place, « *quelle qu'elle soit !* ».

Propos recueillis par Annette Lafond